

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 11 (1935-1936)
Heft: 6

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en ce moment sur les jeunes tireurs du premier, à leur gauche:

second rang:	} 3 à 4 pas
premier rang:	

Durée de la théorie : ½ heure

Durée du graissage : ½ »

Durée de l'inspection: ½ »

Licencierement: 1700 (dans l'hypothèse que la convocation aura été faite pour 1400).

II.

Tâches du second jour:

Convocation : 1400 — Appel.

Licencierement: 1700

a) dans le cadre du groupe:

Exercices de gymnastique:

1° Extension lente des bras en haut, en levant les talons. La respiration se fait librement. La tête reste immobile. La paume des mains est tournée à l'intérieur, les doigts sont tendus.

2° Les jambes sont lancées en avant, le pied à la hauteur de l'épaule, en levant légèrement le talon de la jambe ne travaillant pas.

3° Exercices simultanés des bras et des jambes:

a) Les bras sont fléchis, les poings à la hauteur des épaules, à l'extérieur de celles-ci. En tendant les bras:

en avant,
de côté,
en haut,

ouvrir les mains en allongeant les doigts. Les talons sont levés lorsque les bras sont tenus. Position énergique, détente brusque et sèche.

b) même exercice, en fléchissant les jambes, au moment où l'on tend les bras.

4° Exercice du torse. Position des jambes: écartée, bras tendus en haut, tête droite et immobile. On incline le torse en ne bougeant que les hanches, la tête reste entre les bras, les jambes sont tendues. Une fois que les mains touchent les pieds, la tête pend librement. Le retour à la position initiale s'effectue d'abord par les bras — la tête — le dos.

5° Exercice de jet du boulet (3½ kg) sans élan, en tendant bien le bras droit dans la prolongation du corps. Le boulet repose dans la paume de la main, les doigts étant tendus sur celui-ci.

Rassemblement de la section.

6° Répétition dans le cadre de la section des exercices ci-haut.

7° Jeu:

Baskett-ball (les sociétés de gymnastique locales prêteront volontiers les corbeilles et un ballon),

Course de relais,

Partie de « saute-mouton ».

Repos.

Durée approximative de la gymnastique: 1 heure.

Reprise du travail:

a) dans le cadre du groupe:

Répétition du fonctionnement de l'arme, démontage de la culasse. Instruction du tir:

la charge
et
retirez les car-
touches } des munitions dites de démonstration
sont mises à disposition par les ar-
senaux cantonaux

Chevalet de pointage:

exercices de visée,
pointage sur un but bien déterminé,
triangle de dispersion.

Prise du cran d'arrêt dans la position couchée.

Théorie portant sur la manière de marquer les points:

a) à la ciblerie,

b) sur la feuille de stand. Exiger un travail propre.

Durée approximative de cet enseignement: 1½ heure.

b) dans le cadre de la section:

Répétition complète du travail effectué dans le cadre du groupe, en vue d'assouplir la section. Celle-ci sera disposée dans un endroit suffisamment grand afin que chaque élève ait assez de place disponible.

Graissage des armes.

Inspection.

Licencierement: 1700.

(A suivre.)

Petites nouvelles

La Suisse ayant annoncé officiellement sa participation au concours international de patrouilles militaires qui se déroulera, en février prochain, dans le cadre des jeux olympiques d'hiver, à Garmisch-Partenkirchen, dans les Alpes bavaroises, les autorités fédérales compétentes ont commencé les travaux préparatoires en vue de la sélection et de l'entraînement de nos représentants. Le concours est fixé au 14 février et comprend un parcours de 25 km comportant une différence d'altitude de 600 mètres. Les patrouilles concourantes compteront un officier, un sous-officier et deux soldats, et chaque pays n'aura le droit de présenter qu'une patrouille avec deux suppléants.

Dernièrement a eu lieu, à Berne, le premier cours d'entraînement auquel vingt hommes prirent part. Un cours sur la neige, de 10 jours, aura lieu à Andermatt en janvier.

★

Le Conseil fédéral a pris un arrêté relatif à l'attribution des cyclistes à la cavalerie. L'arrêté se fait sur l'article 184 de l'organisation militaire et a la teneur suivante:

1. les cyclistes dépendent du service de la cavalerie, le chef d'arme de la cavalerie a, à leur égard, qualité de chef de service;

2. les instructeurs nécessaires à l'instruction des recrues et à l'instruction des cadres dans les écoles prévues à cet effet, passeront du service de l'infanterie à celui de la cavalerie, conformément aux dispositions du Département militaire;

3. le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 1936. Le Département militaire est chargé de son exécution.

★

Six ans se sont écoulés depuis le vote en 1929, des crédits nécessaires à notre aviation militaire, qui permirent l'acquisition de 105 appareils: avions de chasse Dewoitine et Fokker d'observation. Ce matériel est encore excellent à l'heure actuelle, mais la technique a fait dans ce domaine des pas de géants. Dans un temps plus ou moins rapproché nos avions militaires seront donc devenus trop vieux. Dans son message de 1933 sur l'armement et l'équipement complémentaire de l'armée, le Conseil fédéral déclarait déjà que le renouvellement du matériel d'aviation militaire était inévitable, et même dans un temps relativement court, d'abord parce que, comparés à un fusil ou à une bouche à feu, les appareils durent moins longtemps, ensuite parce que la technique de la construction des avions s'est développée avec une telle rapidité qu'un appareil du dernier genre est dépassé après quelques années par de nouveaux modèles, qu'il est ainsi démodé et de moins en moins apte à être employé au front. Un fait important à retenir, c'est que le moment à partir duquel nos appareils sont hors d'usage dépend pour ainsi dire entièrement de l'évolution de l'industrie aéronautique et de l'acquisition des

avions dans les pays voisins. Or, nul n'ignore que dans les aviations militaires des pays qui nous entourent, d'immenses progrès ont été réalisés ces dernières années.

Afin de permettre un renouvellement rationnel de notre matériel militaire d'aviation, un « fonds de renouvellement » pour les avions a été constitué par un premier versement de 12 millions de francs prélevé sur le crédit total de 82 millions demandé par le Conseil fédéral en 1933 pour parfaire l'armement et l'équipement de l'armée. Ce fonds a été par la suite alimenté régulièrement par des versements prélevés sur les crédits de l'instruction, suivant le nombre des heures de vol accomplies par les avions. Ce fonds est également alimenté par le produit de la vente des appareils devenus inutilisables pour une raison ou pour une autre, au point de vue militaire.

Le côté financier de la question étant ainsi réglé, les expériences techniques se sont poursuivies depuis lors régulièrement afin de chercher à déterminer les nouveaux types d'avions qui conviendraient le mieux à nos conditions particulières. C'est ainsi que, tout récemment encore, le pilote français bien connu Doret a fait des démonstrations à Dubendorf avec un nouvel avion de chasse Dewoitine D 510. Le même appareil sera utilisé, à titre d'essai, pendant plusieurs semaines, par nos aviateurs militaires. Il s'agit d'un monoplane entièrement métallique, capable d'atteindre en six minutes un plafond de 5000 mètres et, pouvant réaliser une vitesse de plus de 400 km/h. L'appareil en question est muni d'un moteur de 860 chevaux. Quant à son armement, il comprend un canon automatique Oerlikon de 20 mm et sur les ailes deux mitrailleuses. Pour les avions d'observation également, de nombreux essais ont déjà été et seront encore effectués.

La question de l'acquisition de nouveaux avions militaires se trouve donc au stade des essais et, ceux-ci une fois terminés, on peut être certain que rien ne sera négligé pour munir notre aviation militaire des appareils modernes qui lui permettront de se maintenir à la hauteur des exigences. *dm.*

★

On parle beaucoup ces temps de l'uniforme de nos soldats que l'on s'accorde en général à trouver peu élégant et peu pratique; il est vrai que le col tel que nous le portons, n'est point fait pour soulager le soldat, surtout par temps chaud. Mais d'autre part il faut reconnaître qu'après ce défaut, il faut beaucoup chercher pour en trouver d'autres et nous pensons qu'une modification de l'uniforme du sous-officier s'impose beaucoup plus que celle de l'uniforme de soldat. En effet, si l'on veut augmenter l'autorité de nos sous-officiers, commençons par leur donner un peu plus de panache et distinguons-les de la troupe en leur supprimant cet affreux bonnet de police dont ils sont gratifiés et en les habillant d'une culotte avec jambière de cuir. C'est là la première modification dont l'urgence saute aux yeux. Quant au col rabattu auquel officiers, sous-officiers et soldats aspirent, il sera temps d'y songer lorsque les crédits militaires le permettront.

★

En Amérique le tir d'une des plus grosses et des plus puissantes pièces d'artillerie construites aux Etats-Unis a servi de prélude à une démonstration détaillée des derniers perfectionnements de la science militaire moderne, en présence du secrétaire de la guerre intérimaire, M. Woodring, des représentants des puissances étrangères et des représentants de l'Association des officiers d'artillerie.

L'efficacité de cette pièce d'artillerie côtière a été démontrée sur le plus grand champ de manœuvres américain, situé à Aberdeen (Etat de Maryland). Au moyen d'une charge de 318 kilogrammes, elle a lancé un projectile pesant 953 kilogrammes à une distance de 48 kilomètres.

Un tir de mortiers d'un modèle tout récent, pouvant soit lancer des gaz asphyxiants, soit établir un barrage de fumée permettant aux troupes d'avancer vers l'ennemi a suivi celui des grosses pièces, mais c'est la démonstration des 75 modernisés, d'un nouveau 155, de deux modèles d'obusiers aux calibres de 155 et de 105 millimètres montés sur pneus, ainsi que celle des tanks, qui ont donné une idée réelle des progrès réalisés au cours des dernières années.

Par exemple, l'obusier de 155 millimètres peut maintenant être transporté à une vitesse de 88 kilomètres à l'heure contre 16 pendant la guerre et sa portée qui, autrefois, était de 16 kilomètres, en atteint maintenant 23.

Les effets de la guerre aérienne ont été montrés à une grande foule qui se pressait dans les enceintes réservées aux visiteurs. Une importante escadrille a procédé à un bombardement en règle des objectifs placés à cet effet, et on a pu

noter, sans grande difficulté, que les résultats donnaient pleine satisfaction aux autorités. Le tir antiaérien a eu aussi une place d'honneur dans les exercices de la journée. Une cible traînée par un avion à une altitude de 3000 mètres a été touchée par des obus.

Le programme s'est terminé par la destruction complète d'une maison spécialement construite pour cette démonstration et par les exercices d'un tank de cinq tonnes portant un équipage de sept hommes et dont l'équipement comprend cinq mitrailleuses et un canon.

Ce nouveau tank manœuvrant avec une facilité surprenante a traversé le champ de manœuvre plusieurs fois à une très grande vitesse.

Il Generale Tank

Il progresso andò di pari passo colla tecnica adattandosi alle più nobili istituzioni ed alle invenzioni le più barbare. La guerra chimica doveva logicamente essere accoppiata alla guerra meccanica.

La sostituzione dell'elemento umano ed animale colla macchina lo si è incontrato tristemente anche nel campo dell'industria a detrimento della mano d'opera, del mercato del lavoro, provocando l'ingorgo della superproduzione prima causa dello stagnamento industriale.

È il progresso di una civiltà distruggitrice!

La sostituzione continua in tutti i regni ed in tutti i campi, in quello militare si è giunti alla guerra motorizzata, al cozzo di ferraglie, alle armate a scatto.

Il carro d'assalto non è per nulla nuovo nella storia degli eserciti. Gli stessi nostri antenati nelle battaglie d'indipendenza, indipendenza di cui siamo e saremo sempre i degni custodi, usavano nei loro attacchi carri trainati da focosi cavalli, irti di tremende lame affilate. Falciano il nemico aprendo la breccia alle fanterie che scompigliavano, annientando ogni e qualsiasi resistenza avversaria, riuscendo ad aver ragione di contingenti superiori in numero ed in armamento sì che nel cielo sempre garriva vittoriosa la splendida bandiera della Patria.

Le così dette fortezze mobili, ideate già in Francia prima della guerra del 70, non riuscirono ad essere utilizzate per l'unica questione insolubile della propulsione.

Tale idea tornò di attualità nel 1914 e nell'anno seguente gli inglesi precedettero di poco l'armata francese nel varo del carro d'assalto, designato col nome di Tank (serbatoio).

L'effetto, allora più che altro demoralizzante, che questi ordigni di guerra producevano sulle truppe tedesche fu semplicemente tragico, tanto da far dire ad uno storico germanico che le truppe del suo paese furono vinte unicamente dal generale Tank!

Bastò tale osservazione a dare all'idea l'incremento massimo, ed oggi tutte le armate sono equipaggiate da questa nuova arma di cui pure la nostra truppa non è sprovvista.

In sostanza il carro d'assalto o carro armato non è altro che un autoveicolo dotato da specialissimi organi che gli permettono qualsiasi movimento anche sui terreni più accidentati ed in grado, gli anfibi, di attraversare laghi e corsi d'acqua.

La sua struttura minuziosamente studiata nel punto equilibrio gli permette le più ardite evoluzioni, le più impensate posizioni, impossibili a qualsiasi altro veicolo non dotato di stabilizzatori, nè da scafo articolato ed aderente al terreno.

Il carro d'assalto, corazzato, munito di mitragliatrici, di piccoli cannoni partecipa al combattimento specialmente a fianco della fanteria. Può portarsi verso